

LA GAZETTE DE VAUVILLERS

N° 7
JUILLET
2023

Affaiblies par la Covid, les associations peinent à s'en relever « Appel aux bénévoles »

Ils sont encore une poignée d'irréductibles qui, contre vent et marée, et surtout en l'absence de relève, continuent à donner de leur temps libre pour que des animations perdurent et que notre commune conserve une certaine vie associative.

Ces irréductibles se sont ces bénévoles que l'on retrouve au comité des fêtes, au sein des associations de parents d'élèves, de l'association «Il était une fois», de la bibliothèque, du club de l'amitié, du club de tennis de table ou encore du Souvenir Français, de la FNACA, de l'amicale du don du sang ou de la « Godasse ». Ces bénévoles que l'on retrouve d'une association à l'autre, car ce sont souvent les mêmes, qui se donnent sans compter et qui sacrifient une bonne partie de leurs loisirs pour que d'autres puissent profiter des leurs mais qui, malheureusement, désespèrent de voir la relève arriver et dont les rangs s'amenuisent au fil des ans. Et que dire des sapeurs pompiers dont l'effectif est aujourd'hui de seulement 4 volontaires.

A ce rythme là il est fort à craindre que les forces en présence s'épuisent et que dans quelques années il ne reste plus rien ou presque de la vie associative à Vauvillers. Que serait notre commune sans les festivités du 14 juillet et le feu d'artifice, très largement portés par le comité des fêtes, sans la chasse à l'œuf, sans la fête de la musique ou encore sans la soirée Beaujolais, autant d'animations organisées par ce même comité ? Que serait-elle sans la bibliothèque, tenue uniquement par des bénévoles, Que serait-elle sans les animations offertes aux enfants du primaire par l'association des parents d'élèves ? Que serait-elle sans les repas sous les halles organisés chaque été par ces mêmes associations ? Que serait-elle sans le club de tennis de table, seul club sportif de la commune qui fait un travail formidable d'éducation sportive mais aussi citoyenne auprès des jeunes ? Que serait-elle sans sapeurs pompiers ? Tout simplement une commune sans âme et sans vie. Je n'ose l'imaginer !

Alors, même si notre société devient de plus en plus individualiste et égoïste, et la Covid n'a semble-t-il pas arrangé les choses, je n'ose croire que vous soyez indifférents à la pérennité de ces associations et des animations qu'elles proposent. Aussi, c'est un véritable appel à la mobilisation que je lance car toutes les associations du village ont besoin de nouveaux bras et de nouvelles têtes pour mettre en œuvre toutes leurs animations et/ou manifestations mais aussi pour en imaginer de nouvelles. Elles ont donc besoin de vous, jeunes ou moins jeunes, vous qui avez très certainement un peu de temps à consacrer à la collectivité (quelques jours par an). Leurs membres se feront un plaisir de vous accueillir pour que vous puissiez partager leurs moments de convivialité. Ils comptent sur vous. Et aujourd'hui, ils comptent surtout sur votre participation aux diverses manifestations qu'ils organisent, ce serait déjà une belle façon de les remercier pour leur engagement.

Dans un registre peu différent, je me permets de rappeler l'obligation qui est faite à tout citoyen, propriétaire ou locataire, d'entretenir les trottoirs et de procéder à l'élagage des plantations aux abords de son domicile. Cette pratique ancestrale, qui semble un peu perdue de vue chez certains, est pourtant toujours d'actualité et je dirais même plus que jamais à l'heure où les produits phytosanitaires sont interdits (et c'est un bien) et où le budget des communes ne permet plus d'avoir une pléthore d'agents municipaux, lesquels sont déjà bien occupés à entretenir les espaces publics. Si nous voulons une commune propre, il convient que chacun y mette du sien comme cela se pratique encore dans des départements plus à l'Est, en Alsace par exemple, où les habitants éprouvent encore une certaine fierté à entretenir l'entourage de leur domicile. A cet effet, pour bien clarifier les obligations de chacun, j'ai pris un nouvel arrêté municipal que vous trouverez dans ce bulletin et qui n'est qu'un rappel du règlement sanitaire départemental datant de 1987.

Cette année encore, en juillet et en août, sous les halles, nos associations animeront les soirées chaque vendredi soir. Vous trouverez le programme complet de ces animations dans le flyer qui accompagne ce bulletin et je vous invite donc à venir soutenir le travail que ces bénévoles accomplissent en participant massivement à ces soirées.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de belles vacances.

Le Maire - Bruno MACHARD

Le Préfet en visite sur notre commune

Le mercredi 18 janvier, M. Michel VILBOIS, Préfet de la Haute-Saône, accompagné de M. Arnaud QUINIOU sous-Préfet de Lure, était en visite à Vauvillers, où il a pu se rendre compte de la belle activité commerciale qui règne dans notre village de 640 habitants.

Accueilli en mairie par le maire, les adjoints et trois conseillers municipaux, le représentant de l'État a pu découvrir la commune au travers d'une présentation détaillée par le maire avec un volet historique, incontournable en tant que cité de caractère Bourgogne Franche-Comté. Les élus ont ensuite pu échanger avec M. le Préfet sur tous les sujets liés à la gestion communale et sur les accompagnements attendus pour mener à bien les projets envisagés et notamment la maison médicale devenue nécessaire avec l'arrivée d'un nouveau médecin en fin d'année. Ce projet, en phase d'étude de faisabilité, qualifié de prioritaire par M. le Préfet, tant il est sensible en milieu rural, devrait, selon lui, pouvoir obtenir le soutien de tous les financeurs institutionnels. La matinée s'est ensuite poursuivie par une visite des locaux récemment rénovés au rez de chaussée de l'Hôtel de ville, qui accueillent depuis septembre 2022 la maison France Services et l'agence postale intercommunale mais également de l'autre partie du rez de chaussée où des travaux permettront d'installer dans quelques mois le secrétariat de mairie, la salle du conseil et les bureaux des élus. Parcourant ensuite la Grande rue, M. le Préfet est allé à la rencontre des commerçants dont deux installés en 2022 et qui constituent, avec les autres services (crèche, école, collège, services de santé, artisans.....) l'un des atouts de notre commune, active et attractive. Au travers du dédale des rues, il a pu découvrir quelques uns des bâtiments historiques qui constituent le patrimoine architectural de notre cité de caractère (Halles en bois, Église, Maison du Cardinal Sommier...) ainsi que les différentes infrastructures tant communales qu'intercommunales qui structurent le village.

Cette visite fut l'occasion pour les élus de démontrer aux représentants de l'État, toute la vitalité de leur commune dont l'image, depuis la ville préfecture, est (faussement) celle d'un village endormi « du bout du monde Haut-Saônois ». Bourg centre de tout le secteur ouest de la communauté de communes de la Haute Comté, la commune de Vauvillers dispose de tous les atouts qui font d'elle un endroit où il fait bon vivre, loin du tumulte urbain mais avec toutes les commodités de première nécessité.

**L'agence Allianz change de gérant**

Après 5 ans de gestion provisoire, l'agence Allianz de Vauvillers a été reprise par Romain GREGORI, jeune agent originaire des Vosges qui a choisi Vauvillers pour faire évoluer son parcours professionnel. Arrivé au 01 janvier 2023, Romain souhaite accompagner ses clients dans leurs projets et répondre à leurs besoins mais avant tout construire avec eux une relation de confiance. Il aura à cœur de les conseiller au mieux avec le professionnalisme du groupe Allianz et avec le soutien de Agnès Boileau, collaboratrice Allianz depuis 32 ans, qui reste bien évidemment à disposition des clients à l'agence et auprès de laquelle ils trouveront toujours l'accueil attentif auquel elle a su les habituer.

Agence Allianz – 38 grande rue - Contact : 03 84 92 88 39.



Agnès Boileau et Romain Grégori, nouveau gérant de l'agence de Vauvillers



Les artisans et commerçants qui souhaitent faire insérer un encart publicitaire dans ce bulletin sont invités à contacter la mairie.

Les collégiens découvrent le monde industriel

15 élèves de 4^{ème} de « Territoires d'Avenirs » ainsi que 6 élèves de 3^{ème} de « la cordée de la Réussite UTBM », ont pu visiter la société SAHGEV à Gevigney. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la semaine Ecole-Entreprise.

Née de la volonté de rapprocher le monde éducatif de celui de l'entreprise afin de préparer l'intégration des jeunes dans le monde du travail, la semaine École-Entreprise permet aux élèves de développer le goût d'entreprendre et de prendre conscience des valeurs positives de l'entreprise, de motiver et accroître leur désir d'apprendre, pour faciliter leur intégration dans la vie active et mieux s'informer et s'orienter en ayant une vision plus claire des enjeux et du fonctionnement d'une entreprise.

Les élèves ont ainsi pu découvrir différents métiers, tel que soudeur, programmeur sur commande numérique, assembleur, magasinier, contrôleur qualité, concepteur, etc. C'est Stéphane Quenot, directeur des ressources humaines qui a guidé les élèves lors de cette visite qui a permis de donner une autre image de l'industrie.



Visite de la SAGHEV guidée par Stéphane Quenot DRH.



TAXIS BOURGOGNE

TAXIS • LOCATIONS • TRANSPORT

Taxis conventionnés
transport de malades assés

03 84 92 80 81

Rue du Stade • 70210 VAUVILLERS

Communes de stationnement :
VAUVILLERS et FONTENOIS LA VILLE



Les collégiens au centre touristique

Pour découvrir l'entrepreneuriat au travers du tourisme vert, présent sur notre territoire, 14 élèves de 4^{ème} participant au parcours Avenir se sont rendus au centre touristique de Fontenois la Ville spécialisé dans la location de roulettes tractées par un cheval.

Accueillis par Corinne Michel-Kundt et Thomas Michel, gérants du centre touristique ils ont pu découvrir ce en quoi consiste une journée de travail au centre (Gestion des réservations, accueil des clients, préparation et soin des chevaux, entretien du site, etc...).

Les élèves ont ainsi pu prendre conscience des difficultés rencontrées dans le cadre de la gestion d'un tel site mais aussi de ce que cela apporte en termes de réalisation de soi. Le fait de se lancer dans une aventure professionnelle, sortir de sa zone de confort, permet non seulement d'accomplir de grandes choses mais également de s'accomplir.

Le parcours avenir ou territoire avenir permet aux élèves de la sixième à la terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter. Pour ce faire, les élèves sont amenés à comprendre le monde économique et professionnel et connaître la diversité des métiers et des formations, à développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnel.



Des collégiens, cadets de la sécurité civile

17 élèves de 4ème du collège Charles Péguy, inscrits dans le dispositif « Cadets de la sécurité civile » se sont retrouvés dans leur établissement le lundi 6 février pour suivre une formation dispensée par l'adjudant-chef Dimitri AIME, sapeur pompier au SDIS 70.

Le dispositif des cadets de la sécurité civile vise à responsabiliser les élèves et les sensibiliser aux comportements de prévention. Cette formation d'engagement citoyen favorise la mixité sociale et développe le sens civique chez les jeunes. Tout au long de l'année scolaire, les cadets découvrent différents domaines d'intervention des sapeurs-pompiers et ceux d'autres acteurs nationaux de la sécurité civile.

Au cours de cette journée, les 17 volontaires présents ont reçu une information sur la prévention dans les établissements recevant du public (ERP) sur la sécurité incendie, les secours aux personnes ainsi qu'un volet éducation civique et activités sportives. A l'issue de cette formation qui s'étend sur cinq journées, ils se verront remettre l'attestation de formation ainsi que le diplôme PSC1 (Prévention de Secours Civique de Niveau 1). Souhaitons que cette expérience enrichissante puisse susciter des vocations et favoriser un engagement ultérieur des jeunes au sein du corps des sapeurs pompiers.



Une manifestation pour s'opposer à la fermeture d'une classe

150 personnes se sont rassemblées le samedi 18 mars à 10h00 et ont défilé dans les rues de Vauvillers pour manifester leur opposition à la fermeture d'une classe au pôle éducatif Saint-Exupéry à la prochaine rentrée scolaire.

En tête du cortège de nombreux élus locaux accompagnés de Anthony Marie, président de la communauté de communes et du député Eric Salmon sont venus soutenir les parents d'élèves à l'origine de cette manifestation. On pouvait également remarquer la présence de nombreux enfants et d'habitants de Vauvillers et des environs qui, même si ils n'ont plus d'enfants scolarisés, souhaitaient apporter leur soutien. Tous voulaient faire comprendre à la direction académique qu'ils sont très attachés à ce que la qualité de l'enseignement soit identique sur tout le territoire National, que l'on se trouve en milieu urbain ou rural comme ici à Vauvillers. Très attachés à l'équipe pédagogique en place, ils ne souhaitent pas voir le départ d'une des enseignantes à la rentrée prochaine, départ qui bousculerait l'organisation et la répartition des classes et qui ne serait pas de nature à rassurer parents et enfants.

Malgré cette mobilisation le Conseil Départemental de L'éducation Nationale (CDEN) qui s'est tenu le vendredi 24 mars a entériné cette fermeture qui interviendra à la prochaine rentrée scolaire.



Les élèves gendarmes rendent hommage à leur parrain « Bertrand Foliguet »

Le 14 février à 09h45, les élèves gendarmes de la 5^{ème} compagnie de l'école de Gendarmerie de Chaumont ont, au cours d'une cérémonie au monument aux morts, déposés une plaque souvenir en mémoire de Bertrand Foliguet leur parrain de promotion.

Il est de tradition que chaque compagnie d'élèves gendarmes, formée dans l'une des sept écoles de Gendarmerie de France, choisisse un parrain dont la promotion portera le nom. Ce parrain, qui s'est généralement illustré au cours de sa carrière, à vocation à servir de guide et de référence pour celle de ces futurs gendarmes. Ainsi, les élèves de la 5^{ème} compagnie (517^{ème} promotion) de l'école de Gendarmerie de Chaumont ont choisi comme parrain, Bertrand Foliguet.

Né le 10 avril 1915 à Colombes les Bithaines (70), fils de cultivateurs, Bertrand Foliguet était marié et père de deux enfants (sa deuxième fille vit le jour après sa mort). Il fut admis dans la gendarmerie en 1936. Fait prisonnier le 26 juin 1940 dans les Vosges, il fut mis en congé de captivité, en tant que gendarme, le 23 août 1941. Bertrand Foliguet fut d'abord affecté à la brigade de gendarmerie départementale de Mélisey (Haute-Saône), puis muté le 25 novembre 1941 à la brigade de Vauvillers (Haute-Saône). Avec son chef de brigade, le maréchal des logis-chef Armand Véron, il intégra en 1943 le groupe de résistance du Morillon, dirigé par Pierre Tinchant. Leurs principales activités consistaient à héberger les réfractaires du Service du Travail Obligatoire (STO). Dans la nuit du 15 au 16 août 1943, les deux militaires de la gendarmerie participèrent avec le groupe à la récupération de dix-sept colis d'armes parachutés par un avion britannique près de Gruey (Vosges). Prévenus par un résistant qu'ils avaient réussi à « retourner », les Allemands retrouvèrent rapidement les armes qui avaient été dissimulées dans des caches et arrêtèrent plusieurs des participants au parachutage. Sachant que deux gendarmes de Vauvillers, dont ils ignoraient les noms, avaient également participé à l'opération, des agents de la Sicherheitspolizei procédèrent, le 30 novembre 1943, à l'arrestation de tous les militaires de la brigade, à l'exception du maréchal des logis-chef Véron, absent au moment de leur arrivée. Prévenu de l'arrestation de ses hommes, Véron avait gagné la clandestinité. Conduits à la prison d'Épinal, les gendarmes furent présentés aux résistants précédemment arrêtés pour qu'ils désignent ceux qui avaient participé en leur compagnie à la récupération des armes. Torturés, deux d'entre eux finirent par dénoncer le gendarme Bertrand Foliguet. Celui-ci fut immédiatement emprisonné, tandis que ses six autres collègues furent relâchés le 1^{er} décembre. Jugé par le tribunal militaire allemand d'Épinal, il fut condamné à mort le 27 janvier 1944 pour « aide à l'ennemi en temps de guerre » et fusillé au lieu dit « La vierge » à Épinal le 5 février 1944 en compagnie de cinq résistants qui avaient participé à l'opération. Bertrand Foliguet fut décoré à titre posthume de la Médaille militaire, de la Croix de guerre 39/45, de la médaille de la résistance et de la médaille des déportés de la résistance.

Cette cérémonie d'hommage, emprunte d'une forte émotion, s'est déroulée en présence de Jeannine, fille de Bertrand Foliguet, qui avait 5 ans lorsque son père fut fusillé, de Bruno Machard maire de la commune et de plusieurs gendarmes de la communauté des Brigades de Vauvillers et St-Loup sur Semouse.

A l'issue, les élèves gendarmes se sont rendus au monument des fusillés au lieu dit « La vierge » à Épinal où une plaque à également été déposée.



Les 120 élèves gendarmes se sont recueillis devant le monument aux morts en présence de Jeannine, la fille de Bertrand Foliguet.



Après la cérémonie, la plaque a été déposée à la Brigade de Vauvillers qui en assurera la conservation.

Un carnaval haut en couleurs

Festival de déguisements et de couleurs en ce mardi (gras) après midi dans les rues de notre commune. Tous les enfants du pôle éducatif, les enseignants, les parents et les grands-parents étaient grimés pour fêter carnaval. La météo étant au rendez-vous la fête ne fut que plus belle. Tout ce petit monde s'est retrouvé ensuite à la salle des fêtes pour partager, en musique, un goûter offert par l'association des parents d'élèves.

Les enfants et encadrants du multi accueil "le petit coucou" se sont également déguisés et ont déambulé dans les rues dans la matinée, recevant un bel accueil de toutes les personnes qu'ils ont pu croiser.



Chasse à l'œuf

Belle affluence encore cette année pour la chasse à l'œuf organisée par le comité des fêtes. 92 enfants accompagnés de leurs parents et/ou grands-parents ont pris plaisir à rechercher les œufs qui avaient été disséminés par les membres du comité. Et même si la température est restée fraîche, un grand nombre de participants a prolongé cette matinée en profitant de la restauration proposée. Un bon moment de convivialité.



La piscine à foin fut comme chaque année l'attraction phare des enfants

Deux nouvelles gendarmes à la Brigade

Après le départ de la gendarme Zenka, Tihopu, qui a rejoint il y a quelques mois le département de la Haute-Marne pour se rapprocher de son conjoint, la brigade de Vauvillers se trouvait en sous-effectif. Cette vacance a été rapidement comblée puisque deux nouveaux militaires viennent d'être affectés dans cette unité.

Originnaire de Saint-Claude (39), la gendarme Coralie Dalloz est arrivée à Vauvillers le 19 février 2023. Âgée de 34 ans, célibataire, elle a, après avoir obtenu un Bac technologique, travaillé durant 12 ans le secteur industriel. Son engagement dans la Gendarmerie fait suite à son envie de faire un travail qui ait du sens et dans lequel elle se rende utile à la société. Après 8 mois de formation à l'école de Gendarmerie de Tulle (Corrèze) La gendarme Dalloz, adepte du footing et de la musculation se dit satisfaite de son affectation à Vauvillers.

La gendarme adjointe volontaire Myriam Willmann, originaire de Strasbourg est âgée de 22 ans. Célibataire, elle est titulaire d'un Bac STL. Souhaitant depuis plusieurs années intégrer la Gendarmerie, elle a, après avoir travaillé 3 années dans le milieu civil, passé avec succès le concours de Gendarme Adjoint Volontaire (GAV) et, après 3 mois de formation à l'école de Dijon (21), elle a intégré l'effectif de la brigade de Vauvillers en septembre 2022 avec l'espoir d'une réussite au concours de sous-officier auquel elle est déjà inscrite.

Nous souhaitons à ces deux gendarmes, qui portent l'effectif de la Brigade de Vauvillers à sept sous-officiers, une excellente intégration dans leurs nouvelles fonctions et dans notre village.



Première affectation en Gendarmerie pour Coralie Dalloz et Myriam Willmann

LA BOUCLE AU VENT
Valérie WYMAN

HOMMES - FEMMES - CONSEIL VISAGISTE

Tél : 03 84 92 86 77
26, Grande rue - 70210 VAUVILLERS

Mobilisés pour nettoyer la nature

Le samedi 22 avril de 9h00 à 11h00 une quinzaine de bénévoles, soucieuse de la propreté de sa commune, a participé à l'opération « nettoyons la nature » organisée par le comité des fêtes et la municipalité avec le concours matériel (gants, chasubles et sacs poubelles) des établissements E. LECLERC.

Plusieurs kilos de déchets ont été ramassés et déposés à la déchetterie où ils pourront être retraités plutôt que de polluer l'environnement.

Un apéritif a clos cette matinée citoyenne qui aura pu connaître meilleure participation.



Commémoration du 19 mars 1962

En ce jour de 61ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, la section FNACA du secteur de Vauvillers, présidée par Michel Bordot, a organisé une cérémonie de commémoration devant le monument aux morts de Vauvillers. A l'issue des discours de la FNACA, prononcé par Michel Bordot et de la secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées prononcé par Bruno Machard, maire de la commune, deux gerbes ont été déposées, l'une par la FNACA et l'autre par la municipalité. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité a clos cette matinée.



Michel Bordot, président de la FNACA et Pierre Cordier ancien d'AFN

Nouveau en mairie : un dispositif de recueil pour cartes d'identité et passeports

Depuis le jeudi 4 mai un service de délivrance des cartes d'identité et passeports est ouvert en mairie de Vauvillers. C'est Valérie Ruggi, spécialement recrutée pour ce poste qui, forte d'une expérience de deux années dans ce domaine, accueille les usagers et établit les demandes auprès de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). L'accueil des usagers se fait uniquement sur rendez-vous, à prendre au secrétariat de mairie (03 84 92 82 88) et dans l'attente de la fin des travaux au rez-de-chaussée sur la partie mairie, Valérie reçoit les usagers dans un bureau mis à disposition par la CCHC dans les locaux de la Maison France Services (partie gauche du rez de chaussée). Pour des raisons pratiques et de rapidité d'enregistrement du dossier il est conseillé de pré-remplir son dossier en ligne sur le site www.passeport.ants.gouv.fr.

Le service est ouvert : Lundi de 09h00 à 12h00 – Mardi : 09h00/12h00 et 13h30/17h00 – Jeudi : 09h00/12h00 et 13h30/17h00 – Vendredi : 09h00/12h00 – 1er samedi de chaque mois : 09h00/12h00.



Valérie Ruggi est en charge du dispositif de recueil des titres sécurisés



" Au poil près ", un nouveau service pour chiens et chats

Depuis le mardi 16 mai, Marion Brunet qui compte 34 années d'expérience dans le toilettage pour chiens et chats a ouvert son activité au 46 grande rue.

Attirée par l'activité et l'attractivité de la commune elle a souhaité s'installer à la campagne après avoir exercé en milieu urbain. Dans son local baptisé « Au poil près », elle propose toutes les prestations utiles pour le bien être de nos amis à quatre pattes mais également des accessoires et produits pour les divers soins.

Troisième commerce à ouvrir ses portes à Vauvillers depuis le mois de juillet 2022, il est ouvert du mardi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Contacts : 03 63 37 03 81 - 06 10 29 39 79 - mail : aupoilpres@sfr.fr - facebook : au poil près.



Marion Brunet est installée au 46 Grande rue

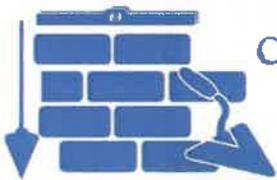
Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée à 11h00 devant le monument aux morts en présence d'une assistance, fidèle à ce devoir de mémoire. L'occasion pour le Maire, Bruno Machard, de mettre à l'honneur un enfant de la commune, Robert Laurent né à Vauvillers le 19 décembre 1907 qui s'est particulièrement distingué dans les forces de la France libre durant le conflit de 39/45 à bord du sous marin "Le Rubis" et qui, pour son engagement, s'est vu décerner la médaille de l'ordre de la Libération faisant de lui l'un des 1038 compagnons de la libération décorés par le Général de Gaulle qui avait institué cette décoration le 16 novembre 1940. Quelques enfants du pôle éducatif ont assisté à cette commémoration et ont interprété la Marseillaise.



Laurent Robert, né à Vauvillers fut décoré de la médaille de l'ordre de la libération

ADIYAMAN Frères



Maçonnerie
Couverture / Zinguerie
Placo. Plâtres
Terrassement
Démolition

Tél. : 03 84 92 66 03 - Port. : 06 71 04 11 18
70500 CORRE

Les artisans et commerçants qui souhaitent faire insérer un encart publicitaire dans ce bulletin sont invités à contacter la mairie.

Inauguration de la Maison France Services et de l'Agence postale intercommunale

Le vendredi 24 février à 14h00, la Maison France Services et l'agence postale intercommunale de Vauvillers ont été inaugurées par Arnaud Quiniou, Sous-Préfet de Lure en présence de Anthnoy Marie, président de la communauté de communes de la Haute Comté, de Emeric Salmon, député de la 2ème circonscription, de Jean-Marie Bertin, conseiller départemental représentant le président du conseil départemental, de Bruno Machard, maire de Vauvillers, de nombreux élus de la CCHC, de partenaires de France Services, de Thierry Belloncle, architecte maître d'œuvre, des entrepreneurs ayant participé aux travaux de réhabilitation, de personnels de la CCHC et d'élus de Vauvillers. Ouverte depuis le 5 septembre 2022, cette maison France Services est la 23ème du département à être labellisée et la 2ème sur le territoire de la Haute Comté avec celle de Saint-Loup sur Semouse ouverte depuis 2007.

Les élus, tout autant que le Sous Préfet, ont souligné l'importance de cet espace public qui rapproche indéniablement les services publics des usagers. D'autant que l'offre de services a été renforcée récemment par la mise en place par le conseil départemental d'un conseiller numérique dans chaque France Services. Ainsi, Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Les maisons France Services de la Haute Comté ont une moyenne de 10 000 sollicitations par an. L'ouverture de l'agence postale intercommunale dans les mêmes locaux fait, quant à elle, suite à la volonté de la poste de fermer le bureau de Vauvillers et à celle des élus locaux de maintenir ce service public sur cette partie ouest de la CCHC.

Ces deux services, portés par la communauté de communes de la Haute Comté, sont installés dans toute l'aile gauche du rez de chaussée de l'hôtel de ville de Vauvillers après une rénovation totale des lieux en 2022.

Les travaux de réhabilitation, portés par la communauté de communes, se sont montés à 235 600,00 € TTC subventionnés à hauteur de 107 800,00 € par l'état (DETR), de 35 000 € par le département (PACT1), de 30 000 € par la poste et de 17 500,00 € par le SIED.

Ces services sont ouverts :

le Lundi de 09h00 à 12h30,
les mardi et jeudi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,
le vendredi de 09h00 à 12h30
et le samedi de 09h00 à 12h00 (fermé le mercredi).
Pour tout rendez-vous à la Maison France Service contacter le
03 84 76 60 38



Arnaud Quiniou, sous-préfet de Lure a officiellement inauguré la Maison France Services et l'agence postale



Un espace fonctionnel au service de tous les habitants du secteur ouest de la communauté de communes de la Haute Comté

Vœux de la municipalité

Le 13 janvier, Bruno Machard entouré des membres du conseil municipal a présenté ses vœux à la population. Après avoir remercié tous ceux qui concourent au bon fonctionnement de la collectivité, il a évoqué les travaux déjà effectués depuis le début du mandat ainsi que ceux à venir.



« Il était une fois », l'association support de la bibliothèque

Fondée il y a deux ans par Héléne Huraux, qui en est la présidente, l'association « Il était une fois » a tenu son assemblée générale dans les locaux de la bibliothèque municipale dont elle est le support financier. Passionnées de lecture et soucieuses d'offrir un lieu de culture attractif aux habitants de Vauvillers mais aussi à ceux de tous les villages environnants (les lecteurs sont originaires d'un large secteur géographique), ces bénévoles œuvrent pour récolter des fonds destinés à financer l'achat de nouveaux livres qui viennent garnir les étagères de la bibliothèque. Ainsi, outre la vente de livres à l'occasion de la brocante fin août, elles organisent plusieurs manifestations annuelles dont un repas sous les halles en juillet et le marché de Noël courant décembre. Au sein de la bibliothèque elles accueillent chaque mois toutes les classes du pôle éducatif pour un moment de lecture et pour le prêt de livres et régulièrement les élèves du collège. Chaque mercredi matin de 10h00 à 11h00, tous les enfants peuvent venir écouter des histoires qui leur sont lues dans le cadre du « tipiconte » et tous les jeudis les enfants de la crèche y ont un accès libre avec le personnel encadrant. Enfin tous les 1er lundi de chaque mois de 19h00 à 20h00, les lecteurs sont invités au « Talukoi », moment de partage des lectures de chacun. La bibliothèque propose plus de 3000 livres régulièrement renouvelés à la médiathèque départementale. L'inscription et le prêt de livres sont gratuits pour tous. L'espace est ouvert : Le lundi de 16h30 à 18h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 11h30.

L'association est composée de : Héléne Huraux, présidente, Nathalie François, trésorière et Nadine Machard, secrétaire.



Les bénévoles de l'association et de la bibliothèque, réunis pour faire le bilan de 2022 et préparer l'année 2023.

« La Godasse » a planifié ses sorties 2023

48 adhérents sur les 55 que compte le club de marche « La Godasse » se sont réunis en mairie de Vauvillers pour la traditionnelle assemblée générale ordinaire annuelle. Rémi Martin, président du club, entouré du conseil d'administration a fait le bilan de l'année écoulée soulignant une bonne participation aux sorties proposées par le club. Eliane Lombard, trésorière a présenté les comptes et indiqué que la cotisation ne subit pas d'augmentation en 2023. L'adhésion est de 12€ plus 6€ d'assurance soit 18€. Le calendrier des sorties a été établi à raison de deux sorties par mois, les jeudis. A la demi-journée en période d'heure d'hiver et à la journée en heures d'été. Le conseil d'administration est composé comme suit : Président : Rémi Martin – Vice-président : Jean-Paul Lenga – Trésorière : Éliane Lombard – Trésorier adjoint : Jacky Dagneaux – Secrétaire : Gilbert Zinck – Membres : Claudine Aury – Christiane Marie – Véronique Rigoulot – Cathy Martin – Nelly Lopvet – Mado Delaitre – Evelyne Couval.

Le calendrier des sorties est sur le site internet : lagodasse.e-monsite.com



Une partie des membres du CA autour de Rémi Martin, président du club de marche



L'épicerie ARTU
est ouverte

Lundi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Du mardi au samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

et le dimanche
de 07h30 à 12h00

Tel : 03.84.68.15.89

Le comité du Souvenir Français fidèle à ses vocations

C'est lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le samedi matin 11 mars en mairie de Vauvillers que Bruno Machard, président du comité, a passé en revue les actions menées en 2022 devant un parterre d'une quarantaine d'adhérents et en présence de Jean-Pierre Bordy, délégué général pour la Haute-Saône par intérim. Fidèle aux vocations du Souvenir Français à savoir : la conservation de la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France, l'animation de la vie commémorative et la transmission du flambeau du souvenir aux générations successives, les membres du bureau ont poursuivi leurs actions sur ces trois axes. Le comité a ainsi financé une sortie scolaire au Struthof à hauteur de 695€ et plusieurs membres du bureau ont accompagné les collégiens sur ce lieu de mémoire, camp de concentration nazi implanté sur le territoire de l'Alsace annexée. Comme chaque année, le deuxième dimanche de septembre, le comité a organisé les cérémonies de commémoration au mausolée de Corre et à la stèle du maquis 82 à Magny les Jussey (cette année les cérémonies se dérouleront le 10 septembre). La sépulture de Georges Aubry mort pour la France en 1944, qui était en état de totale déshérence au cimetière de Bassigney, a été remise en état avec la pose d'un entourage en granit et d'une plaque rappelant le défunt. 45 tombes de soldats morts pour la France ont été fleuries dans les cimetières des 41 communes constituant le périmètre géographique du comité. Le comité a participé aux cérémonies de commémoration du 19 mars, du 8 mai, du 11 novembre ainsi qu'au mausolée d'Ambièwillers le 26 juin. Cette année, les habitués pourront se retrouver sous les halles le vendredi 11 août pour le traditionnel repas estival. L'assemblée générale s'est conclue par un dépôt de gerbe au monument aux morts et par un convivial verre de l'amitié.

Composition du bureau : Président et secrétaire : Bruno Machard – Vice-président : Jean-Paul Clot – Trésorière : Isabelle Cappelaere – Membres : Alain Malcuit, Michel Tisserand, Béatrice Gentilhomme et Fabrice Henriroux. Pour adhérer contacter le 03 84 74 33 97.



Comité des fêtes : six dates à retenir

Réunis à l'occasion de leur assemblée générale autour de leur président, Jean-François Galland, les membres du comité des fêtes de Vauvillers ont établi le calendrier des festivités pour 2023.

En ouverture de séance, le président a tout d'abord remercié tous ceux qui se sont investis pour l'organisation des manifestations de 2022 soulignant l'importance des bénévoles qui sacrifient de leur temps libre pour animer le village. Martine Tisserand, trésorière a présenté les comptes qui, puisqu'ils dégagent un bon solde positif, permettent de voir l'avenir avec sérénité quand au nombre et à la qualité des manifestations envisagées. Ainsi, pour 2023, le calendrier s'établit comme suit : Chasse à l'œuf le 8 avril en fin de matinée au stade avec buvette et restauration et une après midi pétanque pour tous. Une matinée « nettoignons la nature », où la population sera invitée à participer à la collecte de tous les déchets malheureusement abandonnés sur la voie publique. Fête de la musique le 24 juin à partir de 19h00 sous les halles. Soirée feu d'artifice avec repas sur la place du château le samedi 15 juillet à partir de 20h00. La soirée « Beaujolais nouveau » le samedi 18 novembre à la salle des fêtes. Et nouveauté cette année, l'organisation d'une journée consacrée au Téléthon le samedi 9 décembre. Diverses activités physiques, animations et stands de restauration seront proposés en collaboration avec les autres associations du village. Enfin une sortie au restaurant cabaret « La Gabiotte » ouverte à tous, sera proposée courant octobre (la date reste à définir). Le bureau a été renouvelé et se compose comme suit : Président : Jean-François Galland, Vice-Président Eric Golbin, Trésorière : Martine Tisserand, Secrétaire : Jean-Paul Clot.



Toutes les personnes qui souhaitent s'investir au sein du comité des fêtes sont les bienvenues et peuvent contacter le président au 03 84 92 95 99.

Le Collège de Vauvillers Champion de Haute-Saône de Futsal.

Balle aux pieds les licenciés de l'Association Sportive du collège Charles Péguy de Vauvillers ont toujours eu d'excellents résultats. Le mercredi 8 Mars, les collégiens l'ont encore prouvé lors du championnat départemental UNSS qui se déroulait à Noidans les Vesoul.

En futsal, seulement 5 joueurs évoluent sur le terrain mais c'est bien grâce à son équipe de 9 joueurs et donc avec un banc solide que l'équipe du collège Charles Péguy de Vauvillers a fait la différence face à celles venues de tout le département.

Un jeu collectif, une équipe soudée en défense et une mentalité exemplaire ont permis de remporter la finale sur le score de 2-0 et de décrocher la médaille d'Or.

A noter que l'équipe Benjamine termine 4ème, une place honorable au regard du très beau jeu proposé par les autres équipes. Des résultats donc prometteurs pour les années à venir.

L'Association Sportive du collège a une très forte activité avec 50% des élèves licenciés. Félicitations donc à tous les jeunes engagés qui partagent les valeurs du sport au quotidien, symbole de la dynamique de cet établissement scolaire, portée par des enseignants particulièrement investis.



Collégiens et écoliers testés pour la section tennis de table

Mercredi 24 Mai étaient organisés au Gymnase du collège de Vauvillers les tests pour la section sportive Tennis de Table. Le partenariat entre le Club de Tennis de Table de Vauvillers et le Collège est un atout majeur pour le secteur et le Collège.

50 élèves de CM2, 6e, 5e, 4e et 3e ont ainsi passé la matinée à pratiquer ensemble sous la direction de M. Colombin, entraîneur du club et de Mrs Rongeot et Merand, professeurs de sport au collège.

Différents tests physiques et plusieurs matchs étaient au programme.

La section sportive continue d'attirer des pongistes aguerris ainsi que des élèves orientés sur la découverte de l'activité.

Tennis de Table : clôture de la saison par équipe

Le championnat jeunes par équipes 2022/2023 se terminait le samedi 20 mai par une journée finale à Vauvillers dans le Gymnase Roland Oudot et la Salle René Bron. Deux salles bien remplies et une très belle journée pour l'ensemble des enfants du département où Vauvillers Tennis de Table (VTT) était fortement représenté avec 5 équipes présentes.

La compétition consistait en une demi-finale puis une finale dans chacune des 5 divisions. A cette occasion Vauvillers TT a particulièrement brillé puisque 4 équipes sur 5 ont terminé à la première place de leur division. La journée s'est terminée par la finale de la division 1 qui décerne le titre de Champion de Haute Saône par équipe jeunes. C'est l'équipe première de Vauvillers TT qui a obtenu le titre de championne de Haute Saône en s'imposant face à Vesoul 1 à l'issue d'une très belle finale au score très serré.

Les équipes seniors ont également brillé avec un sans-faute pour cette dernière journée avec 6 victoires et un match nul. Ces résultats permettent à toutes les équipes de se maintenir dans leur division respective, mais aussi aux équipes 3 et 4 de monter au niveau régional. L'équipe première, qui évolue au meilleur niveau régional, termine à la 3^{ème} place et garde l'ambition d'accéder à la Pré-nationale. Rendez-vous pour la saison 2023 2024.

Une belle journée qui récompense tous les jeunes qui s'investissent quotidiennement à l'entraînement avec pour certains 8h d'entraînement par semaine mais également tous les dirigeants bénévoles qui donnent de leur temps pour la formation de jeunes athlètes. Un grand merci à eux.



Une pluie de médailles pour Vauvillers Tennis de Table.

Huit très jeunes joueurs de Vauvillers Tennis de Table, se sont qualifiés pour le Top détection régional qui avait lieu à Appoigny dans l'Yonne le dimanche 15 janvier. Cette compétition regroupe les meilleurs jeunes de Bourgogne-Franche-comté des classes d'âge de 2015 à 2012, garçons et filles. Un long voyage qui a porté ses fruits puisque cinq d'entre eux sont montés sur le podium de leur catégorie, trois se sont classés 4^e et deux terminent à la 12^{ème} place.

Les résultats :

Louis Colombin (2004 Garçons) et Nyla Ravaux (2013 Filles), invaincus terminent premiers de leur catégorie. Nathéo Menaucourt (2013 Garçons), Emeline, Feisthommel (2013 filles) et Chloé Deloye (2012 Filles) se classent deuxièmes, Léana Bardin (2012 filles) termine 4^{ème}. Emilien Labas (2012) et Gabin Nave-Monot (2013) se classent 12^e. D'excellents résultats d'ensemble pour ces futurs espoirs du club à qui nous adressons nos félicitations.



Ouvert
De 07h30 à 12h15 et de 15h00 à 19h00
(Sauf jeudi et samedi après midi)
Et dimanche de 08h00 à 12h00
Nathalie et Clément Messez – 03.84.92.93.23
Site internet :
www.maboutique-cadeaux.fr

Chloé Deloye aux championnats de France par équipe de Tennis de table

Le club de tennis de table de Vauvillers ne cesse de progresser dans sa formation, Chloé Deloye jeune athlète de 11 ans licenciée au club s'est qualifiée pour participer au championnat de France des Régions. Elle représentait la région Bourgogne Franche Comté à Agen avec deux de ses copines. L'équipe a fait très bonne figure en terminant à la 7^{ème} place. Chloé termine la compétition avec 4 défaites pour 3 victoires. Une très belle performance pour cette jeune athlète qui s'entraîne 8h par semaine et espère se qualifier en fin de saison pour les championnats de France individuels qui rassemblent les 64 meilleures Françaises. Un objectif qui a été retardé suite à une blessure en milieu de saison. Nous lui souhaitons plein de réussite pour ses objectifs à court et long terme.



Chloé à droite avec ses coéquipières représentaient la Bourgogne Franche-Comté



Peinture & peinture décorative
 Papier peint
 Revêtement de sol
 Plaque de Plâtre RT 2012

TISSOT Francis. 21 rue Notre Dame 70210 Vauvillers
 Tél: 03 84 75 92 99. Port: 06 81 45 98 88
 Siret: 423 826 320 000 24 APE 4334Z

Paul CARDOT, passionné de nature et de photographies animalières

Enfant de Vauvillers, Paul Cardot a grandi à la campagne et s'est passionné pour la nature et les animaux dès son plus jeune âge. Il ne compte plus le nombre de petites bêtes qu'il a ramené à la maison pour les soigner. Lors de promenades avec son père, il était toujours en possession d'une paire de jumelles qui lui ont permis d'apprendre sur les animaux et la nature. Il y a trois ans il s'est acheté une longue vue et a très rapidement fait de la digiscopie (portable fixé sur la longue-vue), mais très vite il a été frustré d'assister à de superbes scènes sans pouvoir faire de belles images. Il s'est donc équipé d'un appareil plus performant et d'une multitude de filets et de tenues de camouflage pour pouvoir faire des affûts les plus réalistes possibles en fonction des milieux où il se trouve. Il s'est également équipé d'un affût flottant lui permettant d'avancer en marchant dans l'eau, dissimulé sous son camouflage. L'un de ses plus beaux moments fut la rencontre avec un loup lors d'un voyage en Slovénie avec une bande de copain passionnés comme lui de photographie animalière. Le pire ? Celui de la disparition d'un animal qu'il suit ce qui arrive malheureusement souvent avec les cerfs à la suite des combats pendant le brame. Ce que Paul recherche avant tout c'est la compréhension du monde animal et des espèces. Le défi avec des espèces discrètes et farouches. Puis seulement dans un deuxième temps l'image parfaite.... qui n'existe pas.

L'éloge de la patience

« Pour faire un beau cliché, l'attente est très variable. Pour la photo d'un hibou grand-duc, il m'a fallu trois ans de recherches, de pistage et un nombre d'affûts incalculable pour y arriver. Rares sont les affûts payants qui durent moins de 5 ou 6 h ! » précise-t-il. Après un BTS gestion et protection de la nature, il a la chance de travailler aujourd'hui dans l'environnement. La plupart de ses clichés sont réalisés à proximité de chez lui. Paul essaie de réduire au maximum ses déplacements pour la photo car dit-il : « il n'y a pas besoin de faire des milliers de kilomètres pour découvrir des choses magnifiques. Il nous suffit juste de pousser notre porte et de prendre le temps de regarder ce qui nous entoure ». Son animal favori est sans conteste la cigogne noire. Sa rareté, sa beauté et la difficulté à l'immortaliser sont sûrement les raisons de cette passion. Il doit cela à un passionné qui suit ces oiseaux depuis des années dans les Vosges et qui lui a fait confiance pour lui transmettre son savoir sur cet animal. Soutenu depuis ses débuts par sa famille Paul, qui espère un jour pouvoir vivre de sa passion, partage ses rencontres sur sa page Facebook (Paul Cardot) et sur Instagram.

Pour ceux qui seraient intéressés par des tirages de ses Photos - contact : paul.cardot14@orange.fr



ARRETE MUNICIPAL N° 2023/18
PRESCRIVANT L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, L'ELAGAGE DES PLANTATIONS
LE LONG DES VOIES COMMUNALES ET LES DEJECTIONS CANINES

Le Maire de la commune de VAUVILLERS,

Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la voirie routière, notamment l'article R.116-2

Vu le règlement sanitaire départemental de la Haute-Saône

Vu le code civil Vu l'article R.610-5 du Code Pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{ère} classe, Considérant que l'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous.

ARRETE

Article 1 : Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux

- L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique.
- Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au devant des immeubles bâtis ou non bâtis.
- S'il n'existe pas de trottoirs, un espace de 1,20 m de largeur devra être entretenu au droit de la façade ou de la clôture des riverains.
- Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage et le démoussage des trottoirs.
- Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques interdits par la loi.
- Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales. Les descentes de chéneaux placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera les obstructions des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de très fortes pluies.

Article 2 : La neige, le gel

- Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou encore des sciures de bois devant leurs habitations.

Article 3 : Les déjections canines

- Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants.
- Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation en ramassant les déjections de leur animal de compagnie et en les déposant dans les poubelles mises à disposition sur la commune.

Article 4 : L'entretien des végétaux

Tailles des haies : les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Élagage : Les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de la limite de propriété.

A défaut ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

Article 5 : Contraventions

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout agent de la force publique ou agent assermenté habilité à dresser procès-verbal aux contrevenants sur le fondement de l'article R.610.5 du Code Pénal.

Conformément aux lois et règlements en vigueur, l'infraction est passible d'une amende de 1^{ère} classe (article 131-13 du Code Pénal).

Article 6 : Constatation et répression des infractions

Monsieur le Maire et Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vauvillers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des arrêtés et affiché en Mairie.

Ampliation du présent arrêté sera adressé à Monsieur le sous-préfet de Lure et Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de VAUVILLERS.

Article 7 :

Le présent arrêté annule et remplace toutes dispositions prises antérieurement.

Fait à VAUVILLERS, le 30 mai 2023

Les permanences de vos services publics

Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et 1er samedi du mois
de 10h00 à 12h00

Fermée le mercredi

Bibliothèque

Lundi : 16H30/18H00 - Mercredi : 14H00/16H00
- Samedi : 10H00/11H30

Maison France Services et Agence postale

Lundi : 09h00/12h15

Mardi : 09h00/12h15 – 13h30/17h00

Jeudi : 09h00/12h15

Vendredi : 09h00/12h15 – 13h30/17h00

Samedi : 09h00/12h15

Fermées le mercredi

Service cartes d'identité et Passeports

(sur rendez-vous)

Lundi : 09h00/12h00

Mardi et jeudi : 09h00/12h30 – 13h30/17h00

Vendredi : 09h00/12h00

1er samedi du mois : 09h00/12h00

Fermée le mercredi

Prise de rendez-vous sur :

rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

**Pour rester informé sur toute l'actualité
de votre commune**

* **Panneau Pocket (application sur smartphone)**

* **Facebook : Mairie de Vauvillers**

* **Site internet : Vauvillers.fr**

La recette de la Gazette

GLACES AUX FRUITS.

Ingrédients :

400g du fruit de votre choix

300g de sucre

1 pot de crème (1/2L) à 30% de Matière grasse.

4 blancs d'œufs

Bien écrasez les 400g de fruits, ajoutez les 300g de sucre.

Montez la crème en chantilly

Mélanger la chantilly à la préparation des fruits écrasés

Montez les blancs d'œufs en neige.

Mélangez les blancs en neige à la préparation

Avec ces proportions, vous obtenez environ 2L de glace.



Julie Flore
Artisan fleuriste
45, GRANDE RUE
70210 VAUVILLERS
03 84 91 60 20

Commandez par 📞
et réglez par 💳
Livraisons à domicile

État civil : du 01/01 au 16/06/2023

Naissances :

- **Eden RIGOLOT**, né le 13 février 2023, fils de Valentin RIGOLOT ~~et Marie-Gabrielle~~ GRANDGIRARD, domiciliés 3 voie du Tram

- **Aahron KRIEG**, né le 12 avril 2023, fils de Ellen KRIEG domiciliée 1 Place du Marché

Décès :

- **Colette RIGOLOT** née Clot, décédée le 23 février 2023 à l'âge de 89 ans.

- **Hélène BASTIAN** (veuve THOMAS) née LAMBERT, décédée le 31 mai 2023 à l'âge de 91 ans.

Les artisans et commerçants qui souhaitent faire insérer un encart publicitaire dans ce bulletin sont invités à contacter la mairie.